

Projet de construction du poste des Patriotes à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Saint-Eustache par Hydro-Québec

Dossier : 6211-09-070

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 27 février au 13 avril 2018

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de construction du poste des Patriotes à 315-25 kV et d'une ligne d'alimentation à 315 kV à Saint-Eustache* par Hydro-Québec a pris fin le 13 avril 2018. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 février 2018 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 février au 13 avril 2018, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Hydro-Québec TransÉnergie souhaite construire le poste des Patriotes à 315-25 kV d'une superficie de 32 000 m² dans le parc industriel de Saint-Eustache situé dans le boulevard Albert-Mondou ainsi qu'une ligne d'alimentation à 315 kV d'une longueur de 5,2 km. La construction du poste nécessiterait des travaux d'excavation générant des déblais d'environ 22 000 m³ et des travaux de remblayage d'un volume également estimé à 22 000 m³. Ces travaux de déblais et de remblais nécessiteraient 4 400 voyages de camions étalés sur quatre mois.

L'aménagement du poste comprendrait l'installation de trois transformateurs à 315-25 kV avec bassins de récupération d'huile, trois disjoncteurs à 315 kV isolés à l'hexafluorure de soufre, l'ajout d'équipements à 315 kV et à 25 kV, la construction d'un bâtiment de commande d'une superficie de 230 m² ainsi que l'installation d'un système numérique de commande et de protection.

Les lignes de distribution partiraient en massifs souterrains en suivant les boulevards Albert-Mondou et Industriel avant d'aller se raccorder au réseau existant. La ligne biterne à 315 kV serait construite sur dix pylônes à treillis à encombrement réduit (monopodes) et huit pylônes à treillis à quatre pieds (tétrapodes). Deux propriétés seraient acquises de gré à gré et le tracé de la ligne inclurait la traversée de la rivière du Chêne.

Le promoteur souhaite débiter ses travaux à l'hiver 2018-2019 pour une mise en service à l'été 2020. Ce projet est estimé à 99,4 M\$, soit 73,9 M\$ pour le poste et 25,5 M\$ pour la ligne.

(Extrait du communiqué émis le 27 février 2018)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

La justification du projet

- la nécessité de construire des infrastructures supplémentaires pour répondre aux besoins en électricité de la MRC de Deux-Montagnes ;
- la capacité des postes de La Trappe et de Saint-Eustache en comparaison au futur poste des Patriotes ;
- la fiabilité des postes de La Trappe et de Saint-Eustache ;
- la durée d'utilisation projetée du futur poste des Patriotes ;

- la sécurité de l'alimentation électrique résultant de l'installation de la nouvelle ligne ;
- les besoins croissants en électricité avec les projets de transport en commun prévus dans la région ;
- l'option non-documentée par Hydro-Québec d'un poste situé aux limites de Saint-Eustache, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Saint-Joseph-du-Lac ainsi que l'utilisation d'une ligne à 120 kV déjà existante ;
- l'absence de cartes illustrant les éléments de résistance des milieux naturel et humain mentionnés dans l'étude d'impact.

L'emplacement de la ligne d'alimentation

- les raisons motivant le choix des tracés B et C retenus par le promoteur pour l'installation de la ligne d'alimentation ;
- la possibilité de passer la ligne d'alimentation sur la totalité du site de l'Autodrome de Saint-Eustache ;
- l'estimation technique et économique de l'option de l'Autodrome ;
- la nature des discussions avec les représentants de la Ville de Saint-Eustache et l'UPA concernant un tracé sur le site de l'Autodrome ;
- la possibilité d'épargner des terres agricoles et un marécage en lien avec un étang en choisissant l'option de l'Autodrome ;
- la possibilité de construire la ligne d'alimentation après la fin des activités à l'Autodrome en août 2019 ;
- la prise en compte de la demande future en électricité des municipalités voisines dans le choix du tracé de la ligne d'alimentation ;
- le manque de cartes illustrant les tracés de ligne d'alimentation proposés par le promoteur dans l'étude d'impact.

Le processus de consultation

- la remise en question de la méthode de consultation d'Hydro-Québec en fonction de tranches ou de classes de citoyens ciblés.

La santé humaine

- l'analyse des répercussions des champs électromagnétiques sur la santé humaine ;
- l'importance de réduire les champs émis par les nouvelles installations pour préserver la santé des citoyens.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation régional suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Guy-Bélisle <i>Accès Internet gratuit</i>	12, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
24 février 2018	<i>Le Soleil</i>	
24 février 2018	<i>Le Journal de Montréal</i>	
24 février 2018		<i>L'Éveil</i>
17 mars 2018		<i>L'Éveil</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 février 2018 Début de la période d'information et de	Médias écrits et électroniques des Laurentides	223	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 273 abonnés

consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information			
27 mars 2018 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques des Laurentides	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 304 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 27 mars 2018
Lieu	Salle Impéria de l'Hôtel Impéria, 570, rue Dubois, Saint-Eustache
BAPE : Animation	M. Luc Nolet, conseiller en communications
Accueil et prise de notes	M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Promoteur	M ^{me} Julie Drouin, chef de projet, Hydro-Québec M ^{me} Christiane Rompré, chargée de projet en environnement, Hydro-Québec M. Bruno Picard, chef planification de réseaux électriques, Hydro-Québec M ^{me} Janis Crawford, conseillère Gestion stratégique, Hydro-Québec
Assistance	27 personnes
Webdiffusion audio : nombre de visiteurs	9 personnes
Durée	Une heure

Les relations de presse

Aucun média n'était présent à la séance d'information tenue le 27 mars 2018 à Saint-Eustache.

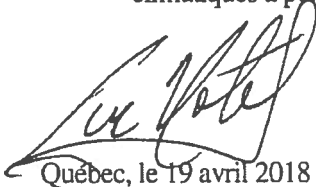
La revue de presse

À la suite de la diffusion du communiqué, les journaux *L'Éveil* et *La Concorde* de Saint-Eustache ont annoncé la tenue de la séance d'information du 27 mars 2018 ainsi que les principaux détails du projet du Poste des Patriotes.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au

ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 19 avril 2018

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Alexandra Barbeau, conseillère en communication